

Sujet : [INTERNET] Avis enquête publique Parc Saint Bon

De : >

Date : 15/10/2022 à 16:59

Pour : <ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr>

A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur, Mr Gérard Chevalier,

A l'occasion de l'enquête publique de Saint Bon 51,

Je réside à La Forestière, petite commune du Sud-Ouest Marnais, située non loin de Saint-Bon et, elle aussi, déjà bien envahie par un parc éolien existant de 6 machines.

Je tiens aujourd'hui à vous faire part de mon avis **très défavorable** concernant l'extension du Parc de Saint-Bon de part sa proximité avec notre village et des points négatifs que représentent les éoliennes dans notre pourtant belle région minée par ces énormes machines.

Que penser de cette politique d'envahissement de nos campagnes paisibles jusqu'à lors ? Nos campagnes sont désormais industrialisées au détriment de la vie de ses habitants, elles sont défigurées, elles perdent l'attrait du tourisme. Sans compter la perte de la valeur des habitations qui se trouvent à proximité immédiate de ces parcs éoliens et les nuisances de ces machines sur nos vies, sur l'avifaune qui nous entoure, vous ne pouvez pas ne pas prendre en considérations ces éléments majeurs.

La Marne est le deuxième département français, derrière la Somme, en nombre d'éoliennes construites, en développement ou en instruction. Pourquoi un tel acharnement pour notre région ? Pourquoi ne pas autoriser des parcs en Ile de France ou dans d'autres régions non encore envahies ?

Vous n'êtes pas non plus sans savoir qu'à quelques kilomètres de là se trouve le vignoble champenois qui a été classé au Patrimoine Mondial de l'Unesco. Pensez-vous honnêtement que ces machines contribuent à donner une belle image de notre vignoble et de ses valeurs ?

Je sais qu'il faut contribuer à trouver des alternatives à la production d'électricité en France et dans le Monde, je ne suis pas contre les éoliennes dans leur ensemble mais contre un envahissement massif de notre région et de son cadre de vie, contre leur proximité immédiate des villages et du vignoble champenois.

J'espère que vous tiendrez compte de mes remarques avant de rendre votre avis.

Cordialement,

V L

51120 La Forestière